

Elections municipales des 15 et 22 mars 2026

Dès le premier tour,
Votez utile,
Votez Alain MENSION !
Votez,
Vivre et Agir pour Raimbeaucourt !

PROGRAMME DE LA LISTE VIVRE ET AGIR POUR RAIMBEAUCOURT

Un programme raisonné et ambitieux
pour tous les raimbeaucourtois qui tient
compte des priorités et de la capacité
financière de notre commune !

**Deux réunions publiques pour la
présentation du programme :**
Mercredi 04 mars 2026 :
salle Gilles Dutilleul à 19h00.
Samedi 07 mars 2026 :
**salle polyvalente de l'école Victor Hugo
à 11h00.**



www.mension.fr



<https://www.facebook.com/VARaimbeaucourt2026>



TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Ce que nous avons fait :

Dans un premier temps, nous avons installé un enregistreur dans le serveur de la mairie afin de conserver durant un mois les images des caméras. Ensuite, nous avons posé nos trois premières caméras sur le parking de la mairie, deux autres à l'intérieur du CCAS et quatre supplémentaires en périphérie du Lieu Multi - Accueil.

Sur 2025, les agents techniques de la commune ont relié la mairie avec le clocher de l'église pour passer une fibre qui permet de récupérer les images des caméras et 72 000 € ont été investis pour développer le réseau de vidéoprotection.

Une autorisation préfectorale a été accordée pour l'installation de deux caméras « lecture de plaques d'immatriculation » et quatre caméras en périphérie des écoles du centre. Nous avons obtenu une subvention de 19 000 € pour ce premier projet.

Une autre autorisation préfectorale est en cours. Plusieurs caméras « lecture de plaques d'immatriculation » sont prévues notamment dans les entrées de ville dans les rues : Sainte - Barbe, Jaurès, Sembat, Planty, Blum, Hyacinthe Lenne, Bas - Liez et Chemin vert. Deux caméras sont prévues pour protéger le stade de foot et deux autres pour le complexe de tennis.



L'objectif est d'assurer la tranquillité et la sécurité des habitants. Devant la recrudescence des actes délictueux, il est important d'investir dans des systèmes de vidéo protection.

ACTION PROPOSÉE

- **Développer rapidement le réseau de caméras dans les rues de la commune, les espaces publics et en périphérie des bâtiments publics.**



Les caméras "lecture de plaques d'immatriculation" sont préconisées par les services de police aux entrées de ville ainsi qu'aux intersections pour obtenir des informations sur les contrevenants.



Les caméras de vidéoprotection seront installées pour protéger les bâtiments et espaces publics ainsi qu'en périphérie des écoles.



L'accès aux images est strictement réservé aux personnes qui disposent des pouvoirs de police. Elles peuvent être utilisées uniquement dans le cadre d'une procédure contentieuse. Les vidéos s'effacent automatiquement au bout d'un mois.

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

ACTIONS PROPOSÉES

- **Nommer un élu référent à la démocratie participative. Celui - ci sera chargé de dynamiser l'ensemble de la démarche tout au long de l'année.**
- **Mettre en place une charte de participation citoyenne qui permettra de définir les engagements communs entre la ville et les habitants.**
- **Soutenir des projets venant des habitants.**
- **Faire de la concertation sur tous les projets d'investissements : réunions, enquêtes publiques, ateliers participatifs, co-construction de projets.**
- **Mettre en place des groupes citoyens sur les thématiques centrales de la commune, exemple : urbanisme & cadre de vie, mobilité & sécurité, environnement & transition, vie associative & culture (en lien avec le Comité d'animation), solidarité & seniors (en lien avec le C.C.A.S et le conseil des seniors) et jeunesse (en lien avec le conseil municipal des jeunes).**



L'objectif est de faire participer les habitants aux décisions et aux projets locaux de la commune afin d'assurer une concertation permanente pour avoir l'avis des habitants sur les décisions, les actions et les projets que la Municipalité envisage de mettre en oeuvre.

ALIMENTATION ET ÉCONOMIE LOCALE

Ce que nous avons fait :

Sur le mandat qui vient de passer, notre équipe a facilité l'installation de professionnels de santé, d'un restaurant et de services publics au sein du C.C.A.S. Les colis des personnes âgées sont désormais constitués de produits locaux ou de bons d'achats à dépenser chez les commerçants raimbeaucourtois.

ACTIONS PROPOSÉES

- **Fédérer et soutenir activement les commerçants et artisans locaux à travers une union dynamique et engagée.**
- **Faciliter l'installation et le développement des commerces et de l'artisanat grâce à un accompagnement concret.**
- **Encourager les circuits courts et renforcer les partenariats avec les producteurs locaux.**
- **Redynamiser le cœur de ville par des animations régulières, marchés thématiques et événements favorisant l'activité locale.**
- **Soutenir et accompagner l'ouverture du nouveau restaurant, véritable levier de dynamisme, d'attractivité et de convivialité pour la commune. Le bail a été signé le 17 février avec le couple de restaurateur.**



Objectifs :

Faire du commerce local une priorité municipale en valorisant nos artisans, producteurs et entrepreneurs de proximité. Enrichir l'offre de services et de commerces à la population en priorisant des activités en souffrance dans la commune.

MOBILITÉ DURABLE ET TRANSPORT

Ce que nous avons fait :

Sur le mandat qui vient de passer, notre équipe a sollicité une association régionale, dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme, afin de recenser l'ensemble des chemins ruraux de la commune, de les cartographier et les protéger dans notre document d'urbanisme. Nous avons fait chiffrer par une entreprise le coût d'aménagement de la voyette qui passe derrière l'école Ferry jusqu'au Chemin croisé pour prévoir une réhabilitation par tronçons. Nous avons également négocié une reprise foncière avec l'association foncière de remembrement afin d'élargir certains tronçons. Derrière l'école Ferry, les limites ont d'ores et déjà été bornées et reprises.

ACTIONS PROPOSÉES

- **Créer des boucles pédestres et cyclables en s'appuyant sur les chemins ruraux existants en partenariat avec les associations de marche et les habitants.**
- **Réhabiliter les voyettes reliant les écoles, les services et les commerces. Ce réseau de voyettes permet de rejoindre le centre par le biais de modes doux.**
- **Créer une piste cyclable et piétonne au Bas - Liez entre Raimbeaucourt et Roost - Warendin pour sécuriser les déplacements et étudier les autres possibilités sur la commune.**
- **Planter des abris à vélos dans les écoles et devant tous nos bâtiments publics.**
- **Poursuivre l'installation d'abris de bus pour les écoliers et les usagers.**
- **Planter une aire de co - voiturage au LMA.**



Objectifs :

- Favoriser et sécuriser les déplacements doux que ce soit pour rejoindre le centre ou les communes voisines.
- Prioriser la réhabilitation des venelles qui permettent de rejoindre les commerces, services et transports en communs.



Reprise des limites de la voiture du chemin du PP jusque l'école Ferry

PRÉVENTION ET AMÉNAGEMENTS ROUTIERS

Ce que nous avons fait :

Beaucoup de travaux ont été réalisés sur les voiries départementales afin de limiter la vitesse des véhicules : chicanes dans les rues Foch, Jaurès et Bouquerel, feux tricolores dans les rues Sainte - Barbe et Pasteur... Une demande a été effectuée auprès de la préfecture pour l'installation de deux radars de vitesse, l'un devant être installé à l'entrée de la rue Jean Jaurès et l'autre à l'entrée de la rue Sainte - Barbe. Ces radars - tourelles prendront la vitesse dans les deux sens de circulation.

ACTIONS PROPOSÉES

- **Réaliser des aménagements de sécurité routière (chicanes, zones partagées...).**
- **Installer des radars de vitesse aux entrées de ville.**
- **Mettre en conformité PMR toutes les traversées piétonnes, les sécuriser par la pose de candelabres solaires et de marquage au sol (ex : peinture en relief).**
- **Réaliser des espaces de stationnement autour du centre - ville : rue Joliot Curie en face du cabinet de Kinésithérapie, rue Jean Moulin en lieu et place de la maison inhabitée et dans la rue Tirmont en lieu et place des deux maisons insalubres.**



Objectifs :

- Réduire la vitesse.
- Sécuriser l'ensemble des déplacements (piétons, vélos, voitures).
- Prévoir des poches de stationnement.
- Entretenir la voirie pour la maintenir en bon état.



Les voies principales de la commune sont des voiries départementales. Il y a une réglementation différente des voiries communales en fonction du classement des voiries et des fréquences de passages des véhicules. Il faut essayer de réaliser des aménagements de sécurité routière tout en permettant le passage des transports en communs, des poids - lourds et des engins agricoles.

- **Finaliser l'aménagement urbain paysager à proximité des écoles du centre (projet de parking des écoles). Ce projet a été décomposé en trois phases : déconstruction des logements et renforcement du pignon, enfouissement des réseaux et aménagement des places de stationnement. La première phase est terminée. Plusieurs subventions ont d'ores et déjà été obtenues de l'Etat et du Département pour ce projet. Une autre subvention doit être demandée à l'agence de l'eau pour finaliser le financement.**
- **Aménager le parking acheté aux compagnons de l'espoir en parking public sécurisé. Ce parking sera sous vidéoprotection. Il permettra beaucoup plus de stationnements pour les personnes qui se rendent au pôle médical, pour les habitants riverains et les clients des compagnons de l'espoir.**
- **Remettre en état le bout de la rue des Coquelicots aux Tilleuls. Nous avons mis en vente trois terrains à bâtir dans la rue des coquelicots. Les recettes de ces ventes adossées à une demande de subvention permettront de réhabiliter le giratoire au bout de cette rue et de réaliser un aménagement urbain paysager avec quelques places de stationnement.**

CADRE DE VIE, ENVIRONNEMENT ET BIODIVERSITÉ

Ce que nous avons fait :

Sur le mandat qui vient de passer, notre équipe a lancé une étude hydraulique sur l'ensemble de la commune pour définir un programme d'entretien des ouvrages existants et de création de nouveaux ouvrages permettant de prévenir les futurs aléas climatiques. Pour cette étude, nous avons obtenu deux subventions, l'une de Douaisis - Agglo d'un montant de 13 410 € et l'autre de la région d'un montant de 6 705 €. Cette étude est donc financée à 80% par des subventions.

ACTIONS PROPOSÉES

- Créer des îlots de fraîcheur dans les cours d'écoles et végétaliser le cimetière.
- Organiser des opérations "villes propres" et "nettoyons la nature".
- Etudier un plan de gestion différenciée des espaces verts, des haies et des arbres.
- Réaliser des événements éco-responsables (zéro déchet, circuits courts, compostage).
- Développer le concours des maisons fleuries.
- Réaliser un projet de renaturation sur le site de l'ancienne décharge aux Tilleuls :
 - Créer un chemin piétonnier accessible P.M.R, une prairie fleurie et une mare dans la partie basse pour développer la biodiversité. Implanter une ruche et des hôtels à insectes.
 - Réaliser un arboretum : une naissance = un arbre. Ce projet pédagogique est à réaliser en lien avec l'école Victor - Hugo sous forme d'ateliers participatifs intergénérationnels.
 - Mettre en place des panneaux pédagogiques et installer du mobilier urbain : bancs, éclairage solaire.
- Finaliser l'étude hydraulique et réaliser les travaux de lutte contre les inondations. En tenant compte des résultats de l'étude, réaliser les nouveaux ouvrages hydrauliques et entretenir les ouvrages existants. Travailler avec les partenaires institutionnels pour trouver des financements.
- Poursuivre le ramassage hebdomadaire des déchets et des dépôts sauvages.



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Ce que nous avons fait :

Des pompes à chaleur ont été installées dans la garderie de l'école Jules Ferry, au restaurant scolaire ainsi qu'à la mairie. L'installation de nouveaux automates dans les chaufferies permettent d'optimiser la gestion des chauffages dans les bâtiments et les écoles. Côté éclairage public, nous avons remplacé 392 points lumineux traditionnels en Leds sur 706 que compte la commune soit 60% du parc. Nous avons déjà installé deux projets de géothermie de profondeur à l'école Ferry et au LMA qui fonctionnent très bien. Ils nécessitent peu de maintenance et sont très économiques. Il faut poursuivre dans ce sens !

ACTIONS PROPOSÉES

- Installer des éclairages publics en Leds intelligents. Poursuivre le passage en Leds de l'éclairage public en Leds intelligents va permettre d'éclairer faiblement les rues la nuit, un peu plus les intersections et les zones sous vidéo - protection tout en réalisant de nouvelles économies d'énergies.
- Réaliser un plan de sobriété énergétique, isoler les bâtiments communaux les plus énergivores
- Installer un projet de géothermie de profondeur avec des pieux géothermiques dans le cadre du projet de construction de la nouvelle salle des sports.
- Installer des panneaux photovoltaïques sur la toiture, dans le cadre du projet de la nouvelle salle des sports, en autoconsommation collective afin de réduire la consommation de tous les bâtiments communaux.



Objectifs :

- Réaliser des économies d'énergies.
- Progressivement, se séparer des énergies fossiles au profit d'énergies plus vertueuses.
- Préparer la ville de demain avec des éclairages intelligents qui contribuent à la sécurité et aux économies d'énergies.



Forage d'un pieu géothermique



Les éclairages Leds intelligents :

Ce sont des éclairages Leds couplés à des capteurs et des points de commande individuels. Cela permet de piloter chaque éclairage public individuellement pour réduire la luminosité, allumer l'éclairage par une détection de passage ... Ces éclairages permettent généralement de réaliser une baisse de 80 % des consommations d'énergies.



L'autoconsommation collective :

Les panneaux photovoltaïques, sur la toiture de la salle des sports, vont permettre, en autoconsommation collective, de produire de l'électricité pour l'ensemble des bâtiments communaux qui se trouvent dans un périmètre étendu de 2 kilomètres de diamètre (stade de foot, complexe de tennis, mairie, salle des fêtes, salle Gilles Dutilleul...).

URBANISME, AMÉNAGEMENTS URBAINS ET PAYSAGERS

ACTIONS PROPOSÉES

- **Réaliser progressivement l'enfouissement des réseaux.**
L'enfouissement des réseaux va améliorer le cadre de vie en supprimant tous les câbles aériens et les poteaux et va permettre de faciliter le déploiement de la fibre communale, de l'éclairage public intelligent et des caméras de vidéoprotection. Cela peut permettre également à terme d'installer des équipements de gestion du stationnement en centre - ville. C'est aussi un préalable essentiel avant l'aménagement des trottoirs.
- **Réaliser le projet de lotissement communal de 8 terrains à bâtir à côté de la future salle des sports ainsi que le projet de 30 logements derrière le café de la Place.**
- **Déconstruire l'ancienne salle des sports et préparer le projet d'aménagement urbain paysager avec création d'une halle couverte en concertation avec les habitants.**
- **Maitriser les projets de logements :**
 - Limiter la production de logements sociaux à nos obligations légales.
 - Revoir les règles d'aménagements pour limiter la hauteur des bâtiments, réglementer le nombre de places de stationnement.
 - Les projets devront se faire dans le tissu urbain existant afin de limiter la consommation foncière.
 - Lutter contre l'habitat indigne.

ANIMATIONS, CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE

ACTIONS PROPOSÉES

- **Maintenir le soutien aux associations** (subventions, prêt de salles, aide logistique...).
- **Créer une ludothèque et un club de jeux de rôles et organiser la nuit du jeu.**
- **Organiser la semaine bleue**
- **Devoirs de mémoire : Cérémonies, ateliers et transmissions du savoir**
- **Organiser un meeting associatif : Ateliers, temps forts, intervenants extérieurs : Interventions sur la nutrition, diététique, drogue dans le sport, recherche de financements, innovations.**
- **Développer le programme culturel avec la médiathèque et le musée numérique.**
- **Réaliser les cérémonies et festivités locales : "Les asperges font la fête", bal populaire, réveillon du nouvel an, féerie de Noël, marché nocturne, marche gourmande, concert et cinéma de plein air...**
- **Poursuivre le programme de loisirs intergénérationnel du comité d'animation.**
- **Organiser une marche gourmande**
- **Créer une course d'obstacles "Raimbeau - Run"**



SOLIDARITÉ ET SERVICE À LA POPULATION

ACTIONS PROPOSÉES

- **Réunions annuelles avec les bailleurs pour les logements locatifs.** Remettre en place une réunion avec chaque bailleur pour assister les locataires dans leurs démarches auprès des bailleurs (entretien, réparations...).
- **Lutte contre l'isolement des seniors.**
- **Favoriser l'inclusion, l'accessibilité et l'intergénéralité dans toutes nos actions.**
- **Colis des aînés et des personnes en situation de handicap.**
- **Maintenir les comités de citoyens pour réaliser les consultations afin d'obtenir des tarifs de groupes avantageux pour les habitants pour la mutuelle et les énergies.**
- **Proposer des formations : PCS1, BAFA, défibrillateurs.**
- **Reconduire chaque année le voyage d'une semaine pour nos seniors.**

BÂTIMENTS PUBLICS

ACTIONS PROPOSÉES

Le projet de salle des sports est prêt à passer en phase opérationnelle !

■ Mise en chantier de la salle des sports.

Côté financement : plusieurs subventions ont été accordées par nos partenaires et d'autres sont en cours d'instructions. Nous avons obtenu 330 000 € de la fédération nationale du sport, 504 000 € du département. Plusieurs autres demandes sont en cours : 200 000 € de la région, 42 760 € de l'état et 299 320 € de l'ADEME. Ce serait un peu plus de 1 370 000 € qui seraient perçus pour ce projet. Vont s'ajouter à cela les recettes liées aux terrains à bâtir que la commune va vendre.

Côté projet : le permis de construire a été déposé. La noue d'infiltration a été financée sur 2025 et devrait être réalisée rapidement. il reste quelques points techniques à revoir avec la maîtrise d'œuvre avant de lancer les appels d'offres.

Côté énergies : la salle sera équipée de panneaux photovoltaïques en autoconsommation collective. Cela permettra de réduire les consommations d'énergies de tous les bâtiments publics situés dans un périmètre de 2 km de diamètre. Le bâtiment sera quant à lui chauffé par une géothermie de profondeur et permettra d'obtenir une salle beaucoup plus économe en énergie que l'ancienne salle des sports.

■ Création d'un hangar de stockage contenant un atelier pour les services techniques de la ville. Le permis de construire a été accordé. Le maître d'œuvre prépare actuellement les appels d'offres. Une subvention de l'état de 75 000 € a été obtenue pour ce projet.

■ Poursuivre la rénovation des écoles.

• Ecole LANOY

Une procédure est toujours en cours afin de récupérer le hangar juste à côté de l'école LANOY. A l'issue de celle-ci, le hangar sera déconstruit pour créer de l'espace afin de travailler sur un projet de réhabilitation de l'école.

La nouvelle salle des sports sera à proximité de cette école. Un local destiné au stockage du matériel de motricité est prévu ce qui permettra de démolir la salle de motricité en préfabriqué.

• Ecole Victor - Hugo

Réhabiliter le bloc sanitaire pour les enfants des cours élémentaires.

Reconstruire la salle de motricité pour démolir le préfabriqué.

■ Poser des films de protection solaire sur certains vitrages de bâtiments scolaires pour éviter les surchauffes.

■ Réhabiliter la salle des fêtes (peinture, pose de stores...).

■ Remplacer la toiture du complexe de tennis par phases.

■ Poursuivre la rénovation des vitraux de l'église

EDUCATION ET JEUNESSE

ACTIONS PROPOSÉES

Des actions pédagogiques

- Travailler avec le Conseil municipal des jeunes pour les accompagner dans la réalisation de leurs projets.
- Mettre en place une aide aux devoirs (à partir du CP).
- Sensibiliser les jeunes en lien avec les écoles sur différentes thématiques (formation aux 1er secours, prévention : dangers de la route – écrans - drogue – alcool - harcèlement...).

Petite enfance

- Développer des services de gardes atypiques avec une application de service.
- Réaliser un diagnostic pour évaluer les actions à envisager.

Des projets pour nos jeunes !

- Créer un espace « jeunes - Ados » en lien avec les jeunes.
- Aménager de petites aires de jeux pour enfants et installer un city – stade / skate - park.
- Mettre en place une colonie de vacances pour les enfants de CM2 de la commune.
- Proposer une aide aux projets - jeunes pour les inciter à réaliser des projets.
- Maintien des emplois d'été : exemple, un premier emploi pour payer le permis.